

## Nous contacter \_\_\_\_\_



### Par téléphone

- du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- employeurs : **39 57** (service gratuit + prix d'un appel).
- travailleurs indépendants : **36 98** (service gratuit + prix d'un appel).

Éléments à fournir :

- votre numéro Siret composé de 14 chiffres ou votre Siren à 9 chiffres,
- votre numéro de compte cotisant Urssaf composé de 18 chiffres,
- votre raison sociale,
- pour les tiers déclarants : le numéro de compte pour lequel vous appelez.



### Par courriel

- Via la messagerie de votre compte en ligne
- Via [contact.urssaf.fr](mailto:contact.urssaf.fr)



### Pour déclarer, payer, gérer votre compte et vos services en ligne

- Depuis votre compte en ligne sur [urssaf.fr](http://urssaf.fr)

Abonnez-vous \_\_\_\_\_



@urssaf\_IDF



TutosUrssafIDF



Mon Urssaf pratique

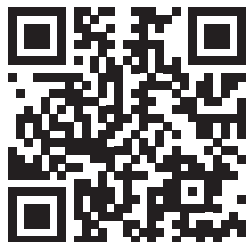
Entreprise  
et travailleur indépendant

Juin 2022

# ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

## Pour bénéficier d'un entretien personnalisé

- L'accueil sur rendez-vous c'est :
  - un accompagnement personnalisé et sans attente,
  - une réponse complète à l'issu du rendez-vous,
  - la possibilité d'un rendez-vous : par téléphone, en visio ou en présentiel dans un de nos 10 centres d'accueil,
  - du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à distance et de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en présentiel.
- Formalisez votre demande sur [urssaf.fr](http://urssaf.fr) > « Découvrez votre Urssaf de proximité » > région Ile-de-France.
- Pour vous aider, un tuto est disponible en scannant ce QR code.



## Éléments à fournir lors d'un rendez-vous (à distance ou en présentiel)

- votre numéro Siret composé de 14 chiffres ou votre Siren à 9 chiffres,
- votre numéro de compte cotisant Urssaf composé de 18 chiffres,
- une pièce d'identité et une copie de celle du dirigeant qui vous a délégué la demande le cas échéant,
- votre numéro de Sécurité sociale,
- un extrait Kbis de moins de 6 mois,
- une procuration du dirigeant précisant votre délégation et les actes pour lesquels ce pouvoir vous est donné,
- les documents en rapport avec l'objet de votre demande (derniers éléments déclaratifs, RIB, courriers reçus...),
- pour les associations (une pièce d'identité, la liste des membres du bureau, la copie des statuts pour une association loi 1901),
- votre mail de confirmation de rendez vous.

## Adresses des centres d'accueil <sup>(1)</sup>

- 75 . Paris 19<sup>e</sup>** - 11 rue de Cambrai - Bât 007 - RDC
- 77 . Champs-sur-Marne** - 5<sup>bis</sup> rue Nelson Mandela
  - **Dammarie-les-Lys** - 58 rue de la Fosse aux Anglais
- 78 . Montigny-le-Bretonneux** - 19 rue George Stephenson - Immeuble Australia  
*(Ouverture de ce centre d'accueil le 29 juin 2022).*
- 91 . Evry** - 1 clos de la Cathédrale
- 92 . Nanterre** - 130 rue du 8 mai 1945 - Tour A - RDC
- 93 . Montreuil** - 21-29 rue Jean-Jacques Rousseau
  - **Saint-Ouen** - 1 rue Paulin Talabot
- 94 . Maisons-Alfort** - 36 cours des Juilliottes
- 95 . Cergy** - 3 place de la gare - Immeuble Ilot du Verger

<sup>(1)</sup> Ces adresses ne doivent pas être utilisées pour les envois postaux.

## 2022 : Fermeture des centres d'accueil

- Vendredi 7 janvier
- Vendredi 4 février
- Vendredi 4 mars
- Vendredi 6 mai
- Vendredi 5 août
- Vendredi 2 septembre
- Vendredi 7 octobre
- Vendredi 2 décembre

